



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf décembre, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal de Chancelade se sont réunis dans la salle ordinaire des séances, sur la convocation qui leur a été adressée le treize décembre deux mille vingt-trois par Monsieur le Maire, conformément aux dispositions des articles L.2121-10 et 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PRÉSENTS : M. SERRE, Mme RENAUD, M. LAGOUTTE, M. COUDASSOT-BERDUCOU, M. KUYE, Mme MOULHARAT, M. ANDRÉ J., Mme VANDENBERGHE, Mme LAUQUERE, M. ANDRÉ É., Mme TOULLIER, M. LAPEYRONNIE, M. MARCHIVE, M. THOUVENIN de VILLARET, M. CHAUMOND, Mme CASADO-BARBA, M. PUGNET, Mme CALEIX M. DUPEYRAT, M. GADY.

ABSENTS EXCUSÉS : Mme FAURE (pouvoir à Mme TOULLIER), M. RIVOT (pouvoir à M. MARCHIVE), Mme CUCCURU-RIVOT (pouvoir à Mme FAURE), Mme BAYET (pouvoir à M. GADY), Mme DAUDOU-ESPOSITO.

Madame Edith TOULLIER est élue secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Attribution marchés de travaux Voie douce

Rapporteur : Monsieur Daniel LAGOUTTE

I. Contexte

Dans le cadre du projet Voie Douce porté par la commune de Chancelade, une consultation des entreprises a été lancée via la plateforme de dématérialisation le 07 novembre 2023.

Le délai de remise des offres a été fixé au 04 décembre 2023 à 12h00.

La réunion de la commission d'appels d'offres pour l'ouverture des plis a eu lieu le 04 décembre 2023 à 15h00.

L'analyse des offres a été réalisée par le Bureau d'études Techinfra maître d'œuvre désigné pour ce projet.

La commission d'appels d'offres s'est réunie le 12 décembre 2023 à 10h30 pour émettre un avis concernant l'attribution du marché.

II. Offres des entreprises

Lot n°1 VRD et espaces verts

Offres	Entreprises	Coordonnées	Montant de l'offre H.T base	Montant H.T. PSE 1	Monants H.T. base + PSE 1
1	LAGARDE & LARONZE	3125 - RN 21 - 24660 NOTRE DAME DE SANTLHAC	362 203,70 €	26 880,00 €	389 083,70 €
2	EUROVIA Aquitaine	26 Boulevard Jean Moulin - 24660 COULOUNIEUX- CHAMIERES	432 093,51 €	18 760,00 €	450 853,51 €
3	COLAS Sud-Ouest	Le Perlier - 51 Rte de Montanceix - 24110 ST ASTIER	502 821,00 €	18 200,00 €	521 021,00 €

PSE : mise en œuvre d'Enduits Coulés à Froid (ECF) sur le secteur 2

Lot n°2 signalisation et mobiliers

Offres	Entreprises	Coordonnées	Montant de l'offre en Euros H.T
1	SIGNALISATION 24	8 rue Clément Ader - ZAE Bareyrou - 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE	87 810,50 €
2	AXIMUM	14 Avenue Roger Lapébie - 33140 VILLENAVE D'ORNON 05 57 26 55 11 -	69 886,00 €
3	SIGNAUX GIROD OUEST	67 route du bord de l'Eau - 33270 BOULIAC 05 33 89 22 24 -	69 628,25 €
4	SIGNATURE	22 rue Marcel Issartier - 33700 MERIGNAC 05 56 47 88 44 -	83 587,00 €

III. Analyse des offres

Voir Annexes.

Sur proposition de la maîtrise d'œuvre la commission a décidé de retenir la PSE et de retenir pour :

- Le lot n°1 l'entreprise LAGARDE ET LARONZE pour un montant de 389 083,70 € H.T. (PSE comprise)
- Le lot n°2 l'entreprise AXIMUM pour un montant de 69 886,00 € H.T.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **RETIENT** le lot n°1 l'entreprise LAGARDE ET LARONZE pour un montant de 389 083,70 € H.T. (PSE comprise),
- **RETIENT** le lot n°2 l'entreprise AXIMUM pour un montant de 69 886,00 € H.T.,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents nécessaires.

Certifié exécutoire compte-tenu :

- De la transmission en Préfecture le
- De la publication le

Fait et délibéré à CHANCELADE, le 19 décembre 2023.
POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS.

Pascal SERRE
Maire

